



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 33  
Abstentions :  
Pour : 33  
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 16 janvier à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSE  
Noëlle CORNO  
Laurent GODET  
Murielle DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Camille BRANCHEREAU  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINE  
Frédéric CHATELLIER  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER

Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Sylvie LAJEANNE  
Isabelle LE HEIN  
Martin MOTTET  
Charlotte PERCHER  
Philippe RODRIGUES  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Myriam BASOSILA MBEWA  
Christian GUILLEMINÉAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents excusés :**

Claude LEFORT, Linda DION, Oscar NAVARRO

**Avait donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Claude LEFORT à Laurent BREZAC, Linda DION à Frédéric CHATELLIER, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY

**Martin MOTTET a été élu Secrétaire de Séance.**

**DSIL 2023 – dossier n°2****Sécurisation des locaux de la Police Municipale – 2ème tranche de travaux****DL\_2023\_01\_20**

Madame CORNO expose :

La Préfecture a fait parvenir, en fin d'année 2022, la circulaire de cadrage de la programmation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2023.

Dans le cadre des priorités fixées par l'État pour la DSIL, et plus particulièrement de la priorité donnée à la sécurisation des bâtiments, la Ville souhaite déposer un dossier de demande de subvention pour le projet suivant :

- sécurisation des locaux de la Police Municipale (2ème tranche de travaux : local armes, vestiaires...) pour un coût prévisionnel de 55 000 € TTC (45 000 € de travaux + 10 000 € de mobilier adapté). Cette opération est inscrite au BP 2023.

**Plan de financement :**

	Dépenses (coût TTC)	Recettes
Travaux de sécurisation des locaux Police Municipale (création d'un local arme à feu, aménagement à l'étage des postes de travail administratif, des vestiaires)	45 000 €	
Mobilier adapté	10 000 €	
<b>Total TTC</b>	<b>55 000 €</b>	
<b>Dont TVA</b>	<b>9 167 €</b>	
<b>Montant Total HT</b>	<b>45 833 €</b>	
DSIL (30% des travaux HT)		13 750 €
Autofinancement		32 083 €
<b>TOTAL coût d'opération HT</b>	<b>45 833 € HT</b>	<b>45 833 € HT</b>

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 4 janvier 2023

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

1. DE SOLLICITER auprès de l'État une subvention au titre de la DSIL 2023 pour l'opération présentée ci-dessus,
2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire d'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
Le secrétaire de séance,

MARTIN MOTTET

Pour extrait certifié conforme,  
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL

